

**The Canadian Council for Accreditation of Pharmacy Programs  
Le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie**

Leslie Dan Faculté de pharmacie, l'université de Toronto, 1207 – 144 Rue Collège, Toronto, ON, Canada, M5S 3M2  
Téléphone 416 946-5055 • Télécopieur 416 978-8511 • Site Web : www.ccapp-accredit.ca

**Formulaire de demande d'agrément d'un  
programme de techniques de pharmacie**

**Section A : Renseignements sur l'institution**

Nom officiel de l'institution (y compris le nom et l'emplacement du campus, le cas échéant)

Autorité en charge du programme (si différente du nom susmentionné)

Adresse : (rue) \_\_\_\_\_

(ville) \_\_\_\_\_

(code postal) \_\_\_\_\_

Président/directeur général : \_\_\_\_\_

Source principale de financement (cocher) :  Public  Privé

L'agrément/approbation de l'institution émise par : \_\_\_\_\_  
(le cas échéant)

État actuel de l'octroi : \_\_\_\_\_ Modalité de l'octroi : \_\_\_\_\_

Site Web du programme de techniques de pharmacie/programme collégial : \_\_\_\_\_

**Section B : Demande d'évaluation d'agrément** (cocher une option seulement)

État en qualification (nouveau programme en cours de planification, aucune admission d'étudiants)

État provisoire (première évaluation d'un nouveau programme, admission d'étudiants)

État provisoire (première évaluation ou réévaluation d'un programme, admission d'étudiants)

État complet (évaluation d'un programme à l'état provisoire)

État complet (évaluation d'un programme à l'état complet pour renouveler l'agrément)

## **Section C : Information sur le programme de techniques de pharmacie**

Titre de compétence à la fin du programme :  Certificat  
 Diplôme  
 Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

---

Nom du coordonnateur du programme/instructeur principal : \_\_\_\_\_

Qualifications pédagogiques du coordonnateur du programme : \_\_\_\_\_

État actuel de pratique professionnelle/état actuel d'inscription : \_\_\_\_\_

Coordonnées : Courriel \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Noms des autres instructeurs employés ou liés par contrat au programme :

\_\_\_\_\_

---

Date à laquelle le programme a tout d'abord été donné : (mois/année) \_\_\_\_\_

Nombre de cours actuellement permis chaque année civile : \_\_\_\_\_

Capacité actuelle des cours : (nombre d'étudiants) \_\_\_\_\_

Inscriptions actuelles :

Année du programme	Homme	Femme	Total
Un			
Deux (le cas échéant)			

Dernières données sur les diplômés du programme (5 dernières années)

Année universitaire	Homme	Femme	Total

## **Section D : Déclaration de préparation au programme pour commencer le processus d'inscription et d'examen par le CCAPP**

Le processus d'agrément du CCAPP pour les programmes de techniques de pharmacie a été conçu afin d'évaluer les programmes en les comparant aux normes pédagogiques nationales, réglementaires et professionnelles pour les objectifs programmatiques, le contenu et la structure des programmes, les ressources pédagogiques, l'admissibilité des étudiants et l'amélioration continue de la qualité. En remplissant cette demande, l'institution indique qu'elle connaît les normes d'agrément sur lesquelles son programme de techniques de pharmacie sera évalué et qu'elle juge que le programme respecte ces normes. Afin d'aider le CCAPP à filtrer les demandes avant l'analyse complète et la visite du site d'un programme pour l'agrément provisoire, tous les postulants doivent remplir la section suivante. Veuillez noter que les critères de base suivants ne comprennent pas tous les critères qui serviront à l'analyse des programmes, mais il s'agit tout de même de points de référence clés pour déterminer si un programme est prêt à passer le processus d'évaluation du CCAPP.

Norme/critère	Oui/non (préciser)	Si l'une ou plusieurs des réponses est « non » et si le programme souhaite tout de même poursuivre sa demande, veuillez expliquer quand et comment il répondra au(x) critère(s) en question.
Le programme traite des « Compétences professionnelles requises pour l'exercice des techniques de pharmacie au Canada en début de pratique » (mars. 2014) de l'ANORP.		
Le programme est conçu pour répondre aux « Educational Outcomes for Pharmacy Technician Programs in Canada » (mars 2007) de la CPTEA.		
Le programme est doté d'un comité consultatif professionnel externe qui le représente.		
Les exigences d'admission sont conformes à la rigueur académique du programme (sciences, mathématiques, évaluation de la compréhension et de la facilité verbale en anglais et en français langues secondes à l'aide de tests reconnus internationalement par rapport aux niveaux de l'ANORP, aptitude des candidats).		
Le programme est doté d'une structure afin de fournir de l'instruction sur la pratique dans chacun des milieux suivants : centres communautaires, hôpitaux, soins de longue durée.		
Le programme demande au moins 26 semaines d'études à temps plein en classe (ou l'équivalent s'il est donné d'une autre manière).		
Le programme comprend des stages pratiques en soins actifs à l'hôpital et en centre communautaire pour tous les étudiants (au moins 8 semaines au total).		

**Section E : Signatures pour confirmation de la demande d'agrément par le CCAPP**

\_\_\_\_\_  
Nom du directeur général ou de  
son remplaçant désigné

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur  
général ou de son  
remplaçant désigné

\_\_\_\_\_  
Nom du coordonnateur du  
programme

\_\_\_\_\_  
Signature du coordonnateur  
du programme

\_\_\_\_\_  
Date de la demande